



Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du mardi 29 avril 2014

Conseillers communautaires en exercice : 137

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de Mme Odette COMTE doyenne de l'assemblée.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 0.3, 0.4, 0.5, 0.8, 0.9, 0.10, 0.11, 0.12, 0.13, 0.14, 0.15, 0.16, 0.6, 0.7.

La séance est ouverte à 17h20 et levée 21h50.

Étaient présents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS Audeux : Mme Françoise GALLIOU Auxon-Dessous :
Étaient présents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS Audeux : Mme Françoise GALLIOU Auxon-Dessous :
M. Jacques CANAL, Mme Marie-Pierre MARQUIS Auxon-Dessus : M. Serge RUTKOWSKI Avanne-Aveney :
Mme Marie-Jeanne BERNABEU M. Alain PARIS, Besançon : M. Julien ACARD, M. Eric ALAUZET (à partir du 0.2),
M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Thibaut BIZE (jusqu'au 0.2), M. Nicolas BODIN, Mme Emile BRIOT,
Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Laurent CROIZIER, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI,
Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA,
M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET,
Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Abdel GHEZALI, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSERRIN, Mme Pauline JEANNIN,
Mme Solange JOLY, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL,
M. Philippe MOUGIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN,
Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, Mme Mina SEBBAH, Mme Laetitia SIMON,
M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, M. Michel VIENET (jusqu'au 0.5), Mme Anne VIGNOT,
Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF Beurre : M. Philippe CHANEY, Mme Chantal JARROT Boussières : M. Bertrand ASTRIC
Braillans : M. Alain BLESSEMAILLE Busy : M. Alain FELICE Chalèze : M. Gilbert PACAUD Chalezeule :
M. Andrée ANTOINE, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, Champagney : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins :
M. Florent BAILLY Chatillion-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON, M. Philippe GUILLAUME Chaucenne : M. Bernard VOUGNON
Chaufontaine : M. Jacky LOUISON Dannemarie-sur-Crête : Mme Catherine DEMOLY, M. Gérard GALLIOT, Deluz :
M. Fabrice TAILLARD Ecole-Valentin : Mme Brigitte ANDREOSSO, M. Yves GUYEN Fontain : Mme Martine DONEY Franois :
Mme Oriane DELAGUE, M. Eric PETIT Genes : Mme Thérèse ROBERT Grandfontaine :
Mme Martine GIVERNET, M. François LOPEZ, La Chevillotte : M. Roger BOROWIK La Vèze : Mme Catherine CUINET Larnod :
M. Hugues TRUDET Mamirole : M. Daniel HUOT, Mme Francine MARTIN Marchaux : M. Patrick CORNE Mazerolles-le-Salin :
M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT, Mme Ada LEUCI Montfaucon : M. Pierre CONTOZ (jusqu'au 0.5),
Mme Corinne PETER Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU, Mme Pascale HANUS Morre : M. Jean-Michel CAYUELA,
Mme Marie-Christine MARTINET Nancray : M. Vincent FIETIER, Mme Annette GIRARDCLOS Noironte : M. Bernard MADOUX
Novillars : M. Philippe BELUCHE (jusqu'au 0.16), Osselle : Mme Sylvie THIVET Pelousey : Mme Catherine BARTHELET,
M. Daniel VARCHON Pirey : Mme Odette COMTE, M. Robert STEPOURJINE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET,
Mme Annie SALOMEZ Pugey : M. Franck LAIDIE Rancenay M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER,
Mme Nicole WEINMAN Routelle : M. Daniel CUCHE Saône : M. Yoran DELARUE, Mme Sylvie GAUTHEROT (à partir du 0.2 et
jusqu'au 0.10) Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU, Mme Valérie BRIOT Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise :
Mme Laurence GUIBRET, M. Alain LORIGUET, Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Vaire-Arcier : M. Charles PERROT
Vaire-le-Petit : M. Jean-Noël BESANCON Vaux-les-Près : M. Bernard GAVIGNET (à partir du 0.2) Vorges-les-Pins :
Mme Julie BAVEREL

Étaient Absents : Besançon : M. Pascal BONNET, M. Patrick BONTEMPS, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Thierry MORTON
Champoux : M. Philippe COURTOT Chemaudin : Mme Marie-Pascale BRIENTINI, M. Gilbert GAVIGNET Le Gratteris :
M. Cédric LINDECKER Novillars : Christine BITSCHENE Torpes : M. Denis JACQUIN

Secrétaire de séance : Thomas JAVAUX

Procurations de vote :

Mandants : E. ALAUZET (jusqu'au 0.1), T. BIZE (à partir du 0.3), P. BONNET, P. BONTEMPS, C. COMTE-DELEUZE, T. MORTON, M. VIENET (à
partir du 0.8), P. CONTOZ (à partir du 0.8), C. BITSCHENE (jusqu'au 0.16), D. JACQUIN, S. GAUTHEROT (à partir du 0.11)
Mandataires : C. THIEBAUT (jusqu'au 0.1), E. MAILLOT (à partir du 0.3), J. GROSERRIN, M. LOYAT, P. GONON, D. DARD, M. DALPHIN (à partir
du 0.8), C. PETER (à partir du 0.8), P. BELUCHE (jusqu'au 0.16), B. ASTRIC, Y. DELARUE (à partir du 0.11)

Election du Président

Rapporteur : Madame Odette COMTE, doyenne d'âge de l'assemblée

Commission : Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Conformément aux articles L.5211-2 et L.5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), renvoyant aux dispositions des articles L.2122-4, L.2122-7 et L.2122-8 du même code, relatifs à l'élection du maire et des adjoints, l'élection du Président a lieu sous la présidence du plus âgé des membres du Conseil de Communauté.

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-7 du CGCT, le Président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Le président de séance présente les modalités d'élection du Président et à l'unanimité, le Conseil de Communauté valide ces modalités.

Le Conseil de Communauté désigne M. Anthony POULIN et M. Emile BRIOT comme scrutateurs.

Le président de séance procède à un appel à candidatures. Deux candidats se déclarent :

- M. Jean-Louis FOUSSERET
- M. Philippe MOUGIN

Mmes ML DALPHIN, O. FAIVRE-PETITJEAN, S. PESEUX et M. SEBBAH et MM. LCROIZIER, L FAGAUT, P. GONON, J. GROSPERRIN, M. OMOURI et M. VIENET ne prennent pas part au vote.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 121
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 121
Bulletins blancs : 5 (4 bulletins blancs et une enveloppe vide)
Suffrage exprimés : 116
Majorité absolue : 59

Ont obtenu :

Monsieur Jean-Louis FOUSSERET	105 voix
Monsieur Philippe MOUGIN	7 voix
Monsieur Jacques GROSPERRIN	4 voix

Madame Odette COMTE déclare Monsieur Jean-Louis FOUSSERET, élu Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, celui-ci ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés dès le 1^{er} tour de scrutin.

Préfecture de la Région Franche-Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité DRCT
Reçu le 02 MAI 2014

Pour extrait conforme,

Le 1^{er} Vice-Président

Gabriel BAULIEU